

Impôts et trésoreries : le big-bang se poursuit

Des 27 trésoreries en 2015, il ne restera plus que 4 sites en 2023 en Deux-Sèvres. Le point sur la grande réorganisation des Finances publiques.

Jusqu'au 1^{er} janvier 2015, il existait 27 trésoreries en Deux-Sèvres. Celles de Secondigny, Lezay, La Mothe-Saint-Héray et Argenton-les-Vallées furent les premières à être rayées de la carte. Tous les ans, depuis, le département en a perdu avec à chaque fois un savant transfert d'activités : direction vers une ville pour payer ses impôts, vers une autre pour payer les produits locaux et direction une autre encore pour les collectivités... Année après année, c'est tout le réseau de services qui s'est réorganisé par de toutes petites étapes, les services étant dirigés vers de plus grandes structures alentours devenant de plus en plus spécialisées.

Réactions hostiles

« Il y a eu deux phases dans l'adaptation des services et du réseau », explique Philippe Fertier-Pottier, le directeur départemental des Finances publiques qui a pris ses fonctions en juin 2020 en Deux-Sèvres. « Les trésoreries dont la taille était très modeste ont été regroupées au regard de la fréquentation et du développement de la dématérialisation. C'était une adaptation par année qui était renouvelée. » La deuxième phase, elle, a débuté en 2019, suscitant à l'époque nombre de réactions hostiles, y compris des agents eux-mêmes. Cette réor-



Philippe Fertier-Pottier, le directeur départemental des Finances publiques (à gauche) et Daniel Brugié, le directeur adjoint.

ganisation en profondeur qui doit s'achever en 2023 dessine ce qui a été dénommé un « nouveau réseau de proximité ».

« Il y aura toujours un interlocuteur »

De regroupements en regroupements, les services des finances publiques se sont aussi spécialisés, réduisant le nombre de sites physiques où ils sont présents, par thématiques. Autant dire que le « nouveau réseau de proximité » a du mal à passer pour des élus qui voient leur trésorerie disparaître et le service s'éloigner, certains ne manquant pas d'afficher leur opposition comme du côté d'Airvault.

Dans ce big-bang, les anciennes trésoreries seront réunies en

quatre services de gestion comptable. « La crainte que l'on ressent des collectivités est de ne plus avoir d'interlocuteurs, elles en auront toujours un, ce sont les mêmes agents qui seront transférés. Ce nouveau réseau n'est pas un vecteur de suppression de l'emploi. » Et le directeur annonce « de nouvelles prestations qui n'étaient pas assurées par les comptables publics », à savoir du conseil aux collectivités (analyses financières, questions fiscales...). Ceci par la création de postes de conseillers « un peu partout dans le département », cinq dès septembre (huit à terme).

Pour les particuliers qui ne peuvent ou ne veulent pas faire leurs démarches à distance sur

Internet, « dans chaque centre où nous restons implantés, nous allons conserver un accueil généraliste, comme par exemple à Saint-Maixent depuis janvier où chaque usager peut recevoir une information sur sa fiscalité et payer ses factures donc pour l'utilisateur, l'impact est neutre, assure Philippe Fertier-Pottier, précisant que depuis le mois de juillet 2020, il est possible de régler ses créances publiques chez une soixantaine de buralistes en Deux-Sèvres ».

Annoncé comme une amélioration aussi, le « renforcement de l'accueil téléphonique avec un numéro national » qui sera mis en place « au mois d'avril ».

Des « animateurs » multifonctions

Et enfin, pour rassurer sur le fait qu'elles ne s'éloignent pas tout à fait des territoires les plus ruraux, les Finances publiques affirment « renforcer notre présence en augmentant le nombre de points de contacts pour les usagers » à travers les espaces France Services (lire ci-dessous) qui se déploient. Ici, pas d'agents des impôts mais des « animateurs » multifonctions qui devraient assurer un accueil « de premier niveau », où il est annoncé toutefois la possibilité de rendez-vous en visio.

H. E.